



Construction et financement d'un corridor de 4 mètres pour le fret ferroviaire : catalogue de questions relatif à ce projet mis en consultation

Objectif général

1. Êtes-vous d'accord avec l'objectif général du projet soumis – la création de capacités supplémentaires pour le transport transalpin de semi-remorques d'une hauteur aux angles de quatre mètres ? *cf. chiffre 1.1*

Mesures

2. Êtes-vous d'accord avec les mesures proposées en vue de l'aménagement d'un corridor 4 m en Suisse ? *cf. chiffre 1.2.1.1*
3. Êtes-vous d'accord pour que la Confédération suisse ait la possibilité de préfinancer des mesures en Italie sur les lignes d'accès à la NLFA au moyen de prêts remboursables ? *cf. chiffre 1.2.1.2*
4. L'offre de prestations réalisable avec la construction du corridor 4 m sur l'axe du St-Gothard permet-elle de répondre à la demande de sillons à grand gabarit ? *cf. chiffre 1.1.5.1*

Autres mesures:

5. Estimez-vous aussi que l'emploi de nouveau matériel roulant pour le transport de semi-remorque d'une hauteur aux angles de quatre mètres n'est pas une variante à part entière à l'aménagement du profil d'espace libre et qu'il ne représente qu'une option de solution transitoire ? *cf. chiffre 1.2.1.5*
6. Voyez-vous d'autres mesures qui permettraient de mieux atteindre l'objectif?

Financement

7. Êtes-vous plutôt favorable à la solution proposée pour le financement ou à la solution de repli ? *cf. chiffre 1.2.2*
8. Voyez-vous d'autres avantages, inconvénients ou répercussions de ces financements qui ne sont pas pris en compte dans le rapport ? *cf. chiffre 1.2.2*



Référence du dossier : 012.21/2012-09-10/271

Autres questions

Effets:

9. Êtes-vous d'accord avec les effets d'un corridor 4 m tels que le rapport explicatif les décrit?
cf. chiffre 3
10. Voyez-vous d'autres effets dignes d'être mentionnés (pour la Confédération, les cantons, les communes, l'économie nationale etc.) qui ne sont pas pris en compte dans le rapport ?
cf. chiffre 3

Adaptations juridiques:

11. Êtes-vous favorable aux adaptations juridiques proposées ? *cf. chiffre 2*

Etat actuel des connaissances:

Le rapport explicatif du projet à mettre en consultation représente l'état actuel des connaissances. Vu l'urgence – le financement doit entrer en vigueur à partir de 2014 afin que le corridor soit mis en exploitation en 2020 –, la consultation a lieu avant l'achèvement de l'avant-projet des CFF sur le corridor 4 m. Suivant les conclusions de ce dernier, le projet peut encore subir des modifications en termes de solutions de rechange, de coûts et de date de mise en exploitation.

12. Votre opinion sur le projet changerait-elle si la réalisation du corridor 4 m était plus chère ou la mise en exploitation retardée?

Remarques :

13. Quelles autres remarques souhaitez-vous faire sur le projet mis en consultation?